

Conseil de sécurité

Distr. t
15 juin 2005
Français
Original: anglais

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

À la 5201e séance du Conseil de sécurité, tenue le 15 juin 2005, sur le point intitulé « Lettre datée du 31 mars 1998, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies » (S/1998/287), le Président du Conseil de sécurité a fait la déclaration suivante au nom des membres du Conseil :

> « Le Conseil de sécurité accueille avec satisfaction la tenue, du 20 mai au 9 juin 2005, des premières élections générales, pour élire le Président et les membres de la Chambre des représentants de la région autonome de Bougainville, dont il convient avec l'équipe d'observateurs internationale qu'elles ont été conduites de façon compétente et dans la transparence. Le Conseil félicite de ce succès le Gouvernement autonome et le peuple de Bougainville et souligne que ces élections, qui sont l'expression de la volonté des Bougainvilliens, marquent un tournant décisif et historique dans le processus de paix à Bougainville ouvrant la voie à une nouvelle étape dans l'application de l'Accord de paix.
>
> Le Conseil se félicite également que le Gouvernement autonome de Bougainville entier ait pris ses fonctions et réaffirme qu'il continue d'appuyer le peuple de Bougainville.
>
> Le Conseil demande instamment à ceux qui n'ont pas pris part aux élections d'en respecter le résultat et de prêter sans tarder leur concours au Gouvernement autonome de Bougainville pour l'aider à consolider la paix.
>
> Le Conseil rend hommage au Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux dirigeants bougainvilliens en ce qu'ils ont entrepris d'appliquer pleinement l'Accord de paix de Bougainville. Il prend note en s'en félicitant de l'appui apporté par la communauté internationale, en particulier de la contribution importante fournie par les pays de la région, les partenaires de la communauté des donateurs ainsi que le système des Nations Unies. Il remercie le Commonwealth et le Forum des îles du Pacifique du rôle louable qu'ils ont joué dans le bon déroulement des élections en envoyant des observateurs électoraux.
>
> Le Conseil voit en s'en félicitant, dans les résultats obtenus par la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville (MONUB) ainsi que par son prédécesseur, le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, la

preuve qu'une petite mission politique spéciale des Nations Unies dotée d'un mandat clairement défini peut, en toute efficacité et efficience, concourir de manière décisive aux efforts déployés pour régler tel ou tel conflit régional.

Le Conseil encourage la communauté internationale à continuer d'appuyer de manière résolue les efforts consentis par le Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée et le peuple de Bougainville pour favoriser le développement économique et social et asseoir une paix durable dans la région. »